

## Res. Sirius | 4 appartements

Kerkstraat 50, 8300 Knokke-Heist

<b>Référence</b>	Sirius 2.1
<b>Prix</b>	€ 415.000
<b>Surface totale</b>	77m <sup>2</sup>
<b>Surface habitable</b>	71m <sup>2</sup>
<b>Surface de la terrasse</b>	6m <sup>2</sup>
<b>Chambres à coucher</b>	1
<b>Salles de bains</b>	1

## Description

Ce superbe projet incarne un mode de vie élégant à Knokke, où une architecture de haute qualité et des finitions raffinées s'allient pour offrir une expérience de vie exceptionnelle.

### Situation :

Residentie Sirius, située à Kerkstraat 50, offre un emplacement central à Heist-aan-Zee, à distance de marche de la plage et à proximité des magasins, des supermarchés et des voies d'accès. Ce petit projet élégant comprend quatre appartements modernes de 1 à 2 chambres à coucher, dont un duplex avec jardin privé.

### Aménagement et équipements

- Rez-de-chaussée : hall d'entrée, local à vélos, local à poubelles, quatre débarras privés et un jardin.
- Appartements : agencements spacieux et lumineux, cuisines et salles de bains de qualité, terrasses généreuses.
- Parties communes : ascenseur, hall d'entrée avec vidéophone, finitions de qualité.

### Finition et confort

- Architecture épurée avec des matériaux durables et intemporels.
- Chauffage au sol et vitrage super isolant pour un confort optimal.
- Conception économe en énergie (niveau E ≤ 26) avec panneaux solaires et récupération des eaux de pluie.
- Excellente isolation thermique et acoustique.

### Options

Les acheteurs bénéficient d'options de personnalisation pour les finitions telles que les cuisines et les revêtements de sol dans le cadre d'un budget flexible. Toute modification de l'offre standard est négociable.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations au : tel : 050 62 44 14 ou à [knokke@immax.be](mailto:knokke@immax.be)

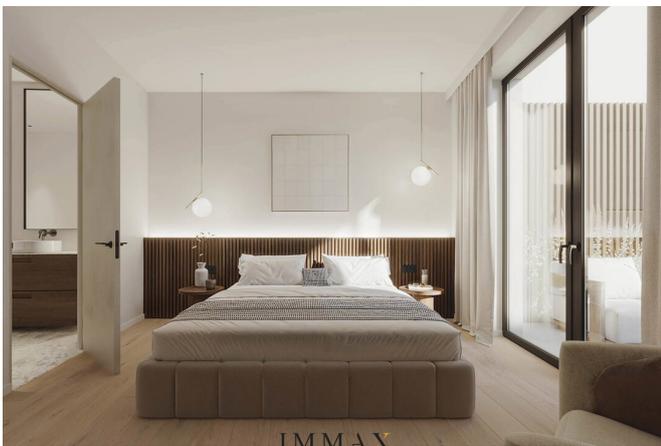
## Données

<b>Référence</b>	Sirius 2.1
<b>Type</b>	Appartement
<b>Surface totale</b>	77m <sup>2</sup>
<b>Surface habitable</b>	71m <sup>2</sup>
<b>Surface de la terrasse</b>	6m <sup>2</sup>

## Obligation de déclaration

<b>Désignation urbaine</b>	Zone d'habitat
<b>Permis de construire</b>	Oui
<b>Permis de lotissement</b>	Non.
<b>Assignation à comparaître</b>	Non.
<b>Décision judiciaire</b>	Non.
<b>Préemption</b>	Non.
<b>Score G</b>	A
<b>Score P</b>	A
<b>O-peil</b>	pas situé en zone inondable





## Ce bien vous intéresse ?

Contactez-nous pour plus d'informations



**Alexander D'Hondt**

Achat - Vente Knokke

**AGENT IMMOBILIER - BIV 514.495**

- T. 050 62 44 14 - 0497 34 49 66
- E. [alexander@immax.be](mailto:alexander@immax.be)

**IMMAX**  
I M M O B I L I Ë N